

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du CONSEIL COMMUNAL du  
25 octobre 2021

---

**Présents:** ~~Mme TARGNION, Bourgmestre;~~  
M. LOFFET, Bourgmestre f.f.;

Mme DENYS, Présidente du C.P.A.S.;

Mme et MM. DEGEY, CHEFNEUX, LAMBERT, ~~LOFFET~~, BREUWER, LUKOKI, Echevins et Echevine;

Mme CORTISSE, Présidente;

Mmes et MM., AYDIN, BEN ACHOUR, PIRON, OZER, ORBAN, BERRENDORF, DENIS, NAJI, DARRAJI, SCHROUBEN, SCHONBRODT, EL HAJJAJI, MAHU, ~~THOMAS~~, BASAULA NANGI, FALZONE, MARECHAL, GALLASS, STOFFELS, ~~COTRENA-COTRENA~~, SMEETS, JORIS, ~~MAGIS~~, VAN BOSSCHE, DELTOUR, CELIK, DEDERICHS, ~~MESTREZ~~, STINI, Conseillers et Conseillères;

~~M. DEMOLIN, Directeur général.~~ Mme KNUBBEN, Directrice générale f.f.

---

SEANCE PUBLIQUE

N° 39<sup>A</sup>.- CABINET DE LA BOURGMESTRE - Motion sur "la fin des subventions pour l'aide aux victimes dans les Zones de Police" - Point inscrit à la demande du Groupe P.T.B.

LE CONSEIL,

Vu la demande, en date du 20 octobre 2021, de M. SCHONBRODT, Chef de Groupe P.T.B., d'ajouter un point à l'ordre du jour de la présente séance;

Vu l'article L1122 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu l'article 64 du Règlement d'Ordre intérieur;

Entendu l'exposé du point par M. SCHONBRODT, Chef de Groupe P.T.B.;

Entendu l'intervention de M. BEN ACHOUR, Chef de Groupe P.S.;

Entendu l'intervention de M. FALZONE, Chef de Groupe N.V.;

Entendu l'intervention de M. EL HAJJAJI, Chef de Groupe ECOLO;

Entendu la réponse de M. LOFFET, Bourgmestre f.f.;

Entendu l'intervention de M. SCHONBRODT

Par 6 voix contre 14 (M.R. - P.S) et 12 abstentions (LOFFET, PIRON, MARECHAL, N.V., C.D.H. et P.P.),

REJETTE

la motion sur la fin des subventions pour l'aide aux victimes dans les Zones de Police.

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre f.f.,

M. KNUBBEN

A. LOFFET